



Le Maire de MILLERY

à

Aux parents d'élèves

Mesdames, Messieurs,

Alors que nous arrivons au terme du confinement, je m'adresse à vous pour vous informer des différentes dispositions prises pour assurer dans les meilleures conditions la reprise des écoles de Millery.

Grâce à l'engagement de tous les acteurs éducatifs, que je remercie sincèrement, nous pouvons enclencher une reprise progressive des écoles **dès le mardi 12 mai**, le lundi étant dédié comme je vous le rappelle à la pré-rentrée des enseignants.

Cette rentrée se déroule dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict, que je vous invite à largement consulter au lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/media/67182/download>

Afin d'appréhender la complexité de cette reprise, je me permets d'insister sur quelques points.

Ainsi, la distanciation d'un mètre devra être respectée « dans tous les contextes et tous les espaces », ce qui explique la capacité maximale d'accueil de 15 élèves simultanément en classe, mais aussi la mise en place de sens de circulation dans les locaux, de fléchage et d'échelonnement des entrées et sorties d'écoles, ou encore l'instauration d'une rotation pour les récréations. **En toutes circonstances, les parents ne peuvent rentrer dans l'enceinte scolaire.**

Parmi les gestes barrière, le lavage des mains est essentiel et devra être réalisé à de multiples reprises (à minima à l'arrivée, avant de rentrer en classe, avant et après chaque récréation, avant et après chaque repas, avant d'être allé aux toilettes et après, après s'être mouché, avoir éternué, toussé...) ce qui aura nécessairement des impacts sur l'organisation des temps d'apprentissage. Les jeux de ballons, les jeux de contacts mais aussi les jeux en classe (pour les maternelles par exemple) sont proscrits.

L'ensemble du corps enseignant et du personnel d'animation sera équipé de masques.

Mme Monod a pu vous informer directement sur les modalités concrètes de mise en œuvre de la progressivité de l'accueil selon les classes de vos enfants. La présence des élèves s'effectuera sur la base du volontariat des parents. Les familles ont le choix d'une

continuité pédagogique à l'école ou à distance. **Le choix que vous faite vous engagera jusqu'au 1er juin, sans possibilité de changement avant cette date.**

Chaque groupe de classe devra disposer du même encadrement tout au long de la journée, il en est de même pour les temps périscolaires (accueil méridien).

Ainsi, s'agissant de la restauration scolaire, pour assurer le respect de l'unité des groupes, et limiter les croisements potentiels, le choix de la municipalité s'est porté sur la fourniture de plateaux repas froids sur place, assurés par le prestataire du restaurant scolaire Newrest Coralys. Les tarifs habituels de la cantine seront appliqués. Ces repas se tiendront dans les classes ou dans les espaces extérieurs abrités, en fonction de la météo. Ces dispositions pourront bien sûr évoluer. Pour des raisons d'hygiène, mais aussi écologiques, **nous demandons à chaque parent de fournir une gourde marquée du nom de son enfant.**

L'accueil reste assuré en continu pour la garde des enfants du personnel soignant et du personnel dédié à la gestion de crise.

S'agissant des inscriptions pour la restauration scolaire « sur place », la directrice de l'école a déjà pris attache auprès de vous durant la semaine du 11 mai.

Ces inscriptions, pour les semaines suivantes, se feront impérativement par sms, avant le jeudi de la semaine précédente, 18h (soit d'ici au jeudi 14 mai 18h pour la semaine du 18 mai), et non par le biais du portail familles. **Il ne conviendra de passer que par ces numéros** (et non par la ligne directe du restaurant scolaire) :

- Pour l'élémentaire : 06.37.54.27.90
- Pour la maternelle : 06.71.61.52.08

Cependant, je rappelle que dans ce contexte exceptionnel, en fonction de l'évolution de la situation et des impératifs de sécurité, **l'offre de services tout comme l'échelonnement de la reprise est susceptible d'être adapté d'une semaine à l'autre.** Nous reviendrions dans ce cas vers vous sans délai.

Je mesure ô combien cette période est difficile, et je ne peux que vous remercier de votre implication et de votre compréhension pour assurer le respect de ces différentes dispositions dans l'intérêt et la sécurité de toutes et tous.

Très sincèrement,

Le maire,

Françoise GAUQUELIN

